



Visa long séjour pour la France pour un Américain.

Par **PSylvain**, le **24/02/2016** à **11:12**

Bonjour,

Je vous expose déjà la situation. Je suis étudiant en France, de nationalité Française. Ma conjointe (nous ne sommes pas mariés) est de nationalité Américaine (Californienne) et souhaite me rejoindre en France.

D'après de ce que nous avons compris de nos nombreuses lectures, la seule solution pour elle est de trouver un emploi nécessitant qualification et l'entreprise d'accueil fera la demande de visa. A un moment de la procédure, après plusieurs approbations, le dossier est transmis au Consulat de France dans le pays en question (dans ce cas à San Francisco) et ce dernier demande au candidat de faire un entretien sur rendez-vous.

Ma conjointe n'est actuellement pas sur le territoire américain (en voyage longue durée) et prévoyait donc de venir directement en France avec un visa touriste pour faire des entretiens d'embauche.

Ma question est donc: En cas d'embauche, n'y a-t-il pas moyen d'obtenir son visa long séjour lorsque l'on est déjà sur le sol Français en tant que touriste? Le retour aux USA et le passage au consulat pour l'entretien est-il obligatoire ou un organisme sur le territoire français peut s'en occuper (ambassade américaine par exemple)?

En espérant que vous saurez m'éclairer, merci d'avance!